



25^{ème} FESTIVAL DE LA BANDE DESSINEE DE SERIGNAN (34)
Sous la présidence d'Olivier Vatine
26 et 27 septembre 2020

REGLEMENT DU CONCOURS « BULLEZ JEUNESSE ! »

« Pirates »

Dans le cadre de la 25^{ème} édition du Festival de la bande dessinée, la Ville de Sérignan, en partenariat avec la MAIF, organise un concours de planches de BD intitulé « Pirates ».

On les appelle pirates, boucaniers, flibustiers, frère de la côte... Un crochet en guise de main, une jambe de bois, un bandeau sur l'œil, et un vieux refrain repris en chœur par des voix tonitruantes : les voilà qui viennent hanter nos rêves tels des fantômes ... »

Extrait de « Pirates » de John Matthews

Règlement du concours :

Article 1 : Objet

Chaque candidat propose une planche de BD

Le concours est gratuit, ouvert à partir de 7 ans.

Les dessins doivent être individuels.

Il existe trois catégories : 7 à 10 ans, 11 à 14 ans, plus de 15 ans.

Le jury (composé d'un dessinateur BD, d'un lecteur bédéphile, d'un ou plusieurs élus, d'un bibliothécaire) détermine 3 primés pour chaque catégorie :

- Le Grand Prix,
- Le Prix du scénario
- Le Prix du dessin.

Les lauréats sont récompensés par la remise de bandes dessinées en partenariat avec la MAIF.

La remise des prix aura lieu le **samedi 26 septembre à 11h15**, sous le chapiteau du Festival BD de Sérignan.

Article 2 : Thème

Chaque candidat est invité à créer sa planche « Pirates »

Article 3 : Modalité de participation et contraintes

Chaque dessin doit être un travail original, présenté impérativement sur un support cartonné de format A3 avec un grammage de 160g/m2 minimum.

Toutes les techniques sont acceptées (aquarelle, feutre, crayon, etc.).

Chaque participant ne peut présenter qu'une seule planche.

Toutes les planches seront exposées à la médiathèque S. Beckett du vendredi 18 septembre au mercredi 7 octobre.

La médiathèque se réserve le droit de diffuser numériquement les planches reçues.

Les planches primées seront exposées sous le chapiteau du Festival, le samedi 26 et dimanche 27 septembre 2020.

Les candidats récupéreront leur planche à la Médiathèque Samuel Beckett, du mardi 13 au vendredi 31 octobre 2020.

Article 5 : Envoi, dépôt et récupération des dessins

La date limite d'envoi ou de dépôt des dessins est le **mercredi 16 septembre 2020 (cachet de la poste faisant foi)**.

Chaque dessin devra impérativement porter au verso, écrit de façon lisible :

- Le nom, le prénom du participant et sa date de naissance
- Son adresse et son numéro de téléphone
- Son adresse e-mail

Les candidats devront faire parvenir leur dessin en les déposant à la médiathèque, ou par courrier à l'adresse suivante :

Médiathèque Samuel Beckett – CONCOURS DE DESSIN 2020 - 146 avenue de la Plage BP6 - 34410 SERIGNAN

Informations :

Médiathèque Samuel Beckett : 04 67 39 57 50

Facebook : festival BD de Sérignan

Web: www.ville-serignan.fr